REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 27 avril 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (Etat de Genève) et du département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (Ville de Genève)

Centrale du Bugey: nouveau recours du canton et de la ville de Genève contre la décision de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN)

Le canton et la ville de Genève ont déposé un recours contre la décision de l'ASN du 23 février 2021 qui fixe les règles de sécurité pour les réacteurs de plusieurs centrales nucléaires françaises, dont celle du Bugey. Ces règles pourraient être réévaluées lors des examens périodiques programmés jusqu'en 2031. Cette décision est inédite dans la mesure où c'est la première fois que l'ASN se prononce sur la poursuite du fonctionnement de certains réacteurs nucléaires au-delà de 40 ans. Le canton et la ville ont dénoncé à chaque étape l'état de vétusté du Bugey et les risques sécuritaires que cette centrale fait encourir à un large bassin de population.

En plus de ces questions sécuritaires, les autorités cantonale et municipale dénoncent la procédure suivie par l'ASN. En choisissant la voie de la "poursuite d'exploitation", elle n'a pas eu à réaliser d'évaluation environnementale, ni d'étude d'impacts transfrontaliers comme le prévoit la convention d'Espoo. C'est également la première fois que l'ASN se prononce sur les garanties qu'EDF doit respecter pour continuer à exploiter certains réacteurs, alors même qu'une hypothèse de 40 ans de fonctionnement avait été retenue lors de leur conception.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, par l'intermédiaire de Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe, DT, pauline.desalis@etat.ge.ch, T. 076 304 20 66;*
- *Mme Frédérique Perler, conseillère administrative de la Ville de Genève, département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, par l'intermédiaire de M. Christian Bavarel, conseiller personnel, christian.bavarel@ville-ge.ch, T. 079 751 77 30.*